

PIECES A FOURNIR POUR UN DOSSIER DE SUCCESSION

Etat civil :

- Extrait d'acte de décès
- Nom, prénoms, adresse, profession, numéro de téléphone, adresse mail, situation matrimoniale du défunt et des ayants-droit
- Copie du livret de famille du défunt et des héritiers
- Copie du contrat de mariage du défunt et des héritiers ou références du Notaire détenteur de la minute
- Copie du pacte civil de solidarité du défunt et des héritiers
- Références du Notaire détenteur de la donation entre époux consentie par le défunt
- Testament du défunt
- Carte d'identité du défunt et des héritiers

Actifs :

- Titres de propriété et valeur des biens immobiliers du défunt et de son conjoint
- Copie des cartes grises du défunt et de son conjoint et évaluation des véhicules (ARGUS, LA CENTRALE, LE BON COIN,...)
- Copie des statuts des sociétés dans lesquelles le défunt ou son conjoint possédait des parts sociales
- Références des établissements bancaires et sociaux (Retraite, mutuelle,...) du défunt et de son conjoint
- Références des contrats d'assurance-vie du défunt

Passif :

- Copie des factures, des avis d'imposition, des emprunts, (...), dus par le défunt ou son conjoint
- Copie des prestations d'aides sociales versées au défunt (Conseil général, CRAM,...)

Divers :

- Copie des donations, dons manuels consentis par le défunt
- RIB signé de chaque héritier